

énergie

# Cloé Chauvaud retrouve le courant sans compteur Linky

**V**ersion positive : tout est bien qui finit bien, ou tout arrive à qui sait attendre. Cloé Chauvaud, propriétaire occupante de la maison de ville située au 36 place d'Hautpoul, a fini par avoir l'électricité après avoir passé quatre jours dans le noir. Les techniciens du service d'intervention d'Enedis ont rebranché son compteur.

En version terre à terre, l'affaire est plus compliquée, au point qu'une dizaine de membres de l'association CMGA (Comité La Mouline Le Gô Association) se sont déplacés pour faire un constat d'huissier au cas où le branchement n'aurait pas eu lieu.

Cloé Chauvaud n'avait reçu aucun avis de coupure. Pour Enedis, il n'y avait plus d'abonnement depuis deux mois, donc les règles de sécurité imposaient de couper le compteur. L'affaire remonte à février : Cloé Chauvaud ouvre une ligne auprès d'Engie. « J'ai eu droit à des démarchages insistants pour placer un Linky. »

## Silence radio

« J'ai communiqué mon refus par des lettres avec accusé de



Le service d'intervention d'Enedis remet le courant : Cloé Chauvaud et les adhérents de l'association CMGA assistent au branchement, soulagés et opiniâtres.

réception, dont une à la mairie de Gaillac et une au service Enedis Midi-Pyrénées Nord », poursuit-elle. Quatre mois passent jusqu'à la coupure. « J'avais bien reçu fin mars une lettre sur mon contrat, j'ai essayé trois fois de joindre Engie mais je tombais sur le serveur vocal, je n'ai pas insisté », indique la propriétaire. Commence un dialogue téléphonique où

intervient l'association qui enregistre les conversations et les tient à disposition. « Enedis nous dit : Engie ne nous a pas donné les codes de déblocage. Engie rétorque : Enedis nous demande de ne pas valider la mise en service parce que la propriétaire n'a pas accepté le compteur Linky », affirme Marc Langlois, coprésident de CGMA. Jeudi matin 6 juillet,

Enedis a donc coupé le courant. Et Engie accepte de prendre en charge les 153 € d'intervention des techniciens d'Enedis pour rétablir le courant.

Marc Langlois estime à 3 % les usagers refusant encore le Linky. « Ce n'est pas le compteur mais le Courant Porteur en Ligne et la diffusion de données que nous contestons. Ainsi que les pressions sur les abonnés ».